

**SOLIDARITE PAYS DE PLOERMEL**

**59A, boulevard Laënnec**

**56800 PLOERMEL**

association loi 1901 déclarée d'intérêt général  
ayant souscrit au contrat d'engagement républicain

N°Siren :

**BULLETIN D'ADHESION ou de RENOUELEMENT D'ADHESION**

Je, soussigné, (Prénom et NOM) :

Adresse postale :

Mail et téléphone :

Déclare adhérer à SOLIDARITE-PAYS DE PLOERMEL et accepter les  
engagements de la charte de l'association (ci-après)

*Charte de Solidarité-Pays de Ploërmel.*

*Solidarité-Pays de Ploërmel participe à l'intégration ou à la réintégration des personnes ou familles isolées et/ou précarisées pour les aider à acquérir progressivement une certaine autonomie.*

*Dans une relation bienveillante et non discriminatoire, les bénévoles de l'association interviennent en tant qu'accompagnatrices, accompagnateurs ou personnes ressources auprès des personnes aidées pour mener des actions :*

- *de facilitation auprès des administrations ou d'associations ou d'employeurs ;*
- *de soutien à l'acquisition des us, coutumes, règles sociales et valeurs.*

*Ces actions d'aide sont assurées avec le consentement des personnes aidées ; elles sont conduites en veillant scrupuleusement au respect de la dignité, de la culture, de la liberté de décision et des aspirations de chacun et en stimulant les initiatives.*

*En tant que référentiel destiné à guider l'action quotidienne des membres de l'association, cette charte doit être acceptée par toute personne qui souhaite rejoindre l'association Solidarité-Pays de Ploërmel.*

*Signature*

En vertu de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'association Solidarité-Pays de Ploërmel s'engage à ne pas utiliser les données recueillies auprès de ses adhérents à des fins commerciales.

Tout adhérent peut exercer son droit de regard et de rectification concernant ses données personnelles conformément au R.G.D.P en vigueur depuis le 25 mai 2018.

Je donne

Je ne donne pas

(entourez l'option choisie S.V.P)

L'autorisation de me photographier, de me filmer et de publier, d'exposer ou de diffuser les photos ou films me représentant.

*Signature*

*A renvoyer à l'association ou à remettre à un membre adhérent avec le montant de la cotisation (10 euros)*